



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAEN
SAID SECTEUR 5
6 RUE DE LA RESISTANCE
14700 FALAISE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 17 45 149 060 256
Déclarant 2 (C) : 04 99 644 471 424
Référence de l'avis : 23 14 A338620 74
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

3 RUE DES SOURCES

14190 OUILLY LE TESSON

Numéro FIP : 140 88 35 2950107789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 24/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 14066

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP CAEN
SAID SECTEUR 5
6 RUE DE LA RESISTANCE
CS 80068
14700 FALAISE

QUEMENER PASCAL RAYNAL
OU QUEMENER FABIENNE
3 RUE DES SOURCES
14190 OUILLY LE TESSON

Somme qui vous est remboursée

11 900,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

You serez remboursé par virement le 02/08/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR26 2004 1000 010X XXXX XXX2 038

Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAP

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

91 027

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 17 45 149 060 256

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : QUEMENER

Déclarant 2 - Nom de naissance : RIQUET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00
IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 58788	Déclar. 2 11099	Total 62898
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5879		- 1110	
Pensions, retraites, rentes.....			9989	
Abattement spécial de 10%.....		52909	28352	
Salaires, pensions, rentes nets.....			28352	
BNC professionnels déclarés.....				
BNC pro. hors quotient imposables.....				
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				28352
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets ⁹				6552
Revenu brut global.....				97802
CSG déductible.....				- 407
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰				
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		Montant déclaré 6368	Montant retenu 6368	
Versements épargne retraite déclarant 1.....		17811	17811	
Versements épargne retraite déclarant 2.....		9807	9807	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 33986
Revenu imposable.....				63409
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				6210
Impôt avant réductions d'impôt.....				6210
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Dons aux oeuvres.....		Montant déclaré 120	Montant retenu 120	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 79
Impôt total avant crédits d'impôt.....				6131
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Emploi salarié à domicile.....		Montant déclaré 1413	Montant retenu 1413	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 707
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				5424

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

Revenus fonciers nets ⁴⁵	
BASE IMPOSABLE.....	
Taux de l'imposition	9,70%
Montant de l'imposition.....	636

CSG - CRDS

6552
6552
9,70%
636

PREL SOL

6552
6552
7,50%
491

Total des prélèvements sociaux nets.....

1127

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

446

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû⁵³:

5424

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- **10651**

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- **7080**

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ **376**

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

- 11931

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus⁵³:

CSG-CRDS

PSOL

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

636

491

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

- 618

- 478

Solde des prélèvements sociaux 2022⁵³:

18

13

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

11900

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

91027

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Déclar. 1

17811

Déclar. 2

16253

Plafond total de 2021.....

17811

Cotisations prises en compte pour 2022.....

17811

9807

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	0	2332
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 0	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 0	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 5291	+ 0
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 5291	= 6446

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	8,41%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.	
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.	

Taux marginal d'imposition.....	30,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	